

CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION 2007-2013

PROGRAMME « POISSONS MIGRATEURS »

ANNEE 2012

INTITULE DE L'ACTION : Suppression du clapet du moulin de la Perrière

BASSIN VERSANT : Aff Ouest
 DEPARTEMENT : Ile et Vilaine (35)

Maitre d'ouvrage : Mairie de Sixt sur Aff (35) et Mairie de Quelneuc (56)
Assistant au maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

1. LE CONTEXTE

Le cours d'eau principal de l'Aff fort de ces 80 km et classé « poissons migrateurs » possède 17 ouvrages limitant la circulation piscicole et sédimentaire.

En 2010, Une étude sur les ouvrages a été lancée par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust par le biais d'un contrat territorial milieux aquatiques.

Chaque ouvrage a fait l'objet d'un ou plusieurs scénarios. Le Bureau d'étude Rive a réalisé l'étude sur les 17 ouvrages.

Ouvrage : Hauteur de chute : 1,60m / Zone d'influence : 3 000m / Linéaire ouvert aux migrateurs : 7 750m

2. LE FINANCEMENT DU PROJET

Coût du projet : 4 174 € TTC

Financeurs	Agence de l'Eau Loire Bretagne.	Conseil général du Morbihan	Commune de Sixt sur Aff et de Quelneuc
Taux	50%	30%	20%
Montant (€TTC)	2 087	1 252,2	834,8

3. LE CONTENU ET LE DEROULEMENT DES TRAVAUX

Suppression de la vanne et de ses équipements métalliques ainsi que l'abaissement du seuil de décharge de 1,50m par la coupe des palplanches métalliques.

Travaux réalisés par l'entreprise MTPA de Sixt sur Aff.

Avant travaux



Après travaux

